



Maison d'accueil | Occasionnel des parents au cours de la Matinée de l'Enfant

ASSEMBLÉE GENERALE du 04 avril 2018

Ordre du jour :

1. Rapport moral et d'orientation du Président
2. Rapport financier et affectation du résultat par le Trésorier
3. Rapport du Commissaire au compte
4. Fixation de la cotisation 2018
5. Complément du règlement intérieur : interdiction d'introduire dans la maison, des animaux à l'exception des chiens d'assistance sous la responsabilité de leur maître.
6. Renouvellement du Conseil d'Administration (bulletin de candidature ci-joint)
7. Questions diverses à l'initiative des participants

Présents : 34

Votants : 40 dont 9 pouvoirs

Prise de parole de Mr CHEVALLIER , Directeur Général Adjoint du CHRO, qui insiste sur l'intérêt de la maison des parents et réaffirme le soutien total de l'hôpital à ce « magnifique projet ».

1) RAPPORT MORAL

Monsieur GUSCHING, président , présente le rapport moral ci-joint pour l'année 2017.

Vote à main levée : **40 voix POUR**

Il est précisé que l'inauguration aura lieu fin 2018 après l'ouverture de la maison.

Question : Est-ce que la CARSAT prendra en charge les nuitées effectuées dans le cadre de l'ambulatorio ?

Le président: La question sera posée le 11 avril prochain lors du rendez vous prévu avec la CARSAT en vue de l'élaboration de la convention entre la CARSAT et la Maison d'Accueil MÔME.

2) RAPPORT FINANCIER

Monsieur DUZER Trésorier, présente le rapport financier et la proposition d'affectation des résultats ci-joints.

Prise de parole de Mr MOREIRA , Commissaire au Comptes qui certifie que « la situation financière et patrimoniale est sincère » et qui rappelle son indépendance vis à vis de l'association MÔME.

Vote à main levée : **40 voix POUR** pour le rapport financier.

Vote à main levée : **40 voix POUR** pour l'affectation des résultats.

3) FIXATION DE LA COTISATION 2018

Le président propose de la maintenir à 10 euros

Vote à main levée : **40 voix POUR**

4) REGLEMENT INTERIEUR

Quelques compléments au règlement approuvé le 3 mai 2016 sont soumis à l'assemblée :

- Pas d'animal sauf les chiens d'assistance sous la surveillance constante et la responsabilité de leur maître. et après accord préalable de MÔME (Attestation obligatoire à présenter à l'entrée)
- Pas d'alcool en dehors des repas.
- Se pose la question de la consommation de produits stupéfiants(drogues). Celle-ci est totalement prohibée sous peine d'exclusion immédiate.

Vote à main levée : **38 voix POUR** **2 Abstentions** : (Allergie aux poils de chien et chat et gestion compliquée par les bénévoles)

5) POINT SUR LES BENEVOLES par Monique OLIVE

- Création d'un site « Bénévoles » au sein du Site Internet actuel qui ne pourra être ouvert qu'avec un code ou un mot de passe.
- Création d'une messagerie pour échange de courriers entre bénévoles.

6) RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts adoptés le 10 juin 2013 stipulent : « *L'association est dirigée par un conseil d'administration de 8 à 12 membres élus pour trois années* »

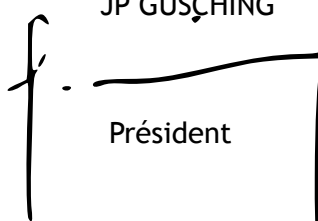
Se présentent :

1. BALLAND Françoise- BENTATA Josée- CROS Alain- DUMONTEL Patrice- DUZER Bernard- GUSCHING Jean-Pierre- LAFOND Christine- OLIVE Martine- OLIVE Monique- RUET Francine- VAUR Jean-Louis(pour le compte de la Ligue contre le Cancer)- VERGNAUD Jean-Louis .

Présentation des 3 nouveaux candidats : Françoise BALLAND, Patrice DUMONTEL et Jean-Louis VAUR

Vote à bulletin secret : **40 voix POUR** chacun des candidats.

Plus aucune question n'étant posée la séance est levée. Elle est suivie de la réunion immédiate du nouveau Conseil d'Administration en vue, notamment de l'élection du président et du nouveau bureau.

JP GUSCHING

Président

